ferney magazine

N° 32
JANVIER
FÉVRIER/MARS
2015

CULTURE

Un **nouveau souffle** pour la **Saison Voltaire**

www.ferney-voltaire.fr

FERNEY
VOLTAIRE

> Horaires de la mairie
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h : 04 50 40 71 21

> Urgences
Gendarmerie 17 / 04 50 40 59 30
Pharmacie de garde 32 37
Police municipale 04 50 28 40 40
Pompiers 18 / 04 50 40 66 84
SAMU, médecin de garde 15
Urgence médicale ou dentaire 15
Centre anti-poison – Lyon 04 78 54 14 14
Centre des grands brûlés – Lyon 04 78 61 89 50
Ambulances JMS 04 50 20 60 62
Eau (SOGEDO) 04 50 41 55 19
Assainissement (SDEI) 04 50 99 04 13

> Hôpitaux-santé

Hôpital Annemasse-Bonneville 04 50 87 47 47
Hôpital Saint-Julien-en-Genevois 04 50 49 65 65
Hôpital de la Tour - Meyrin 00 41 22 719 61 11
Centre de soins infirmiers (cabinet ou domicile), Maison Saint-Pierre 04 50 40 53 20

> Déchèteries

Péron 04 50 59 14 64
Saint-Genis-Pouilly 04 50 42 09 41
Versonnex 04 50 42 74 74
Enlèvement des encombrants 04 50 20 65 86

> Divers
Office de Tourisme 04 50 28 09 16
Centre nautique 04 50 40 78 73
Cinéma Voltaire 04 50 40 84 86
Bibliothèque pour tous - Maison Saint-Pierre, rue de Genève - Lundi et mercredi 15h30-18h30, jeudi 16h-19h, samedi 9h30-12h 04 50 40 73 78

> Permanences

La Cimade vous reçoit
Accueil des sans-papiers tous les vendredis de 9h à 12h, sans rendez-vous. Maison Saint-Pierre, 11 rue de Genève. Informations : 06 70 09 38 98

Permanences retraite
La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail – la CARSAT – reçoit dans les locaux de la Cité administrative Simone Veil, Groupement des Transfrontaliers, 62 rue de Genève, 01630 Saint-Genis-Pouilly, les 2e, 4e et 5e mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous.
Appeler le 3960 d'un poste fixe (prix d'un appel local), le 09 71 10 39 60 depuis l'étranger, d'une box ou d'un mobile. Munissez-vous de votre numéro de Sécurité sociale.

Sécurité sociale
L'assistante sociale reçoit les 2e et 4e jeudis du mois de 9h à 12h. Maison Saint-Pierre, rue de Genève. Toujours sur rendez-vous – 04 57 94 10 10, Mme Coedes.

Ni Putes ni soumises - Pays de Gex
Le comité Ni Putes ni soumises - Pays de Gex accueille le public au bureau des permanences situé derrière l'arrêt de bus F, Ferney-Voltaire-Mairie. Conseil, lundi et vendredi, 9h-11h, et accueil convivial, lundi et vendredi 11h-16h, mardi, mercredi, jeudi 12h-16h.
Informations : Blandine Charrue, 06 79 77 08 94, npns.ferneypaysdegex@free.fr

Retrouvez toutes les permanences sur www.ferney-voltaire.fr

Brèves ville

> Suivez-nous sur...
Retrouvez toute l'actualité de notre ville et les conseils pour vos démarches administratives sur www.ferneyvoltaire.fr Inscrivez-vous aux lettres d'informations citoyennes, culturelles et associatives de la ville et rejoignez-nous sur la page Facebook de la ville : **www.facebook.com/VilledeFerneyVoltaire**

> Abonnez-vous à la Saison Voltaire
Pour le prix de 10 €, vous bénéficiez d'un abonnement non seulement pour la saison 2015 mais aussi pour la saison 2015-2016. La carte d'abonnement, amortie en quelques spectacles, vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels sur l'ensemble des spectacles proposés dans le cadre de la Saison Voltaire. Les enfants, adolescents et étudiants jusqu'à 25 ans, les personnes titulaires de la carte invalidité et les demandeurs d'emploi bénéficient d'un tarif de 8 €.
Nouveau : Avec la carte M'ra, dispositif régional d'aide d'accès à la culture, les jeunes de 16 à 25 ans peuvent accéder aux spectacles de la Saison Voltaire sans rien débourser jusqu'à 30 € par an.
En savoir plus sur la Saison Voltaire 2015 : p. 12.
Informations : 04 50 40 18 56.

> Détecteurs de fumée obligatoires dans les logements
Au plus tard le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée conforme à la norme NF EN 14 604. Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur. La fourniture et l'installation du détecteur incombent au propriétaire du logement.

> Poster rapidement son courrier
« Une boîte aux lettres drive » est installée sur le parking de l'École Calas afin de désengorger le parking de l'avenue Voltaire. Celle-ci permet de poster son courrier directement à partir de son véhicule. Elle est également accessible aux piétons. L'accès dédié aux usagers motorisés est délimité au sol par un marquage dépose-minute.

> Élargissement du carrefour de l'Église
Des travaux d'élargissement de la chaussée sont prévus début 2015 afin de faciliter la circulation.

> Chenilles processionnaires, danger !
Les chenilles processionnaires entraînent des risques de brûlure et d'allergies. Face à ce danger mortel pour les enfants et pour les animaux, l'Office National des Forêts (ONF) mène une action préventive en détruisant les cocons. Cette opération payante doit obligatoirement être réalisée de novembre à février sur les domaines privés et public. Dans le cadre des pouvoirs de police du maire contre l'insalubrité, les services techniques peuvent faire intervenir l'ONF à la charge des propriétaires dans les lieux où les cocons ne sont pas détruits.
Informations : ONF Échenillage, 06 27 96 12 81, chenille.lutte@onf.fr

> Le Centre des finances publiques change d'horaires
Depuis janvier 2015, il ouvre ses portes de 8 h 30 à 12h et de 13 h 30 à 16h le lundi, mardi et jeudi.

> Ouverture d'une librairie coopérative
Créée par 11 lecteurs passionnés, La Librairie du centre prend ses quartiers 10 chemin du Mont-Blanc. Ouverte du mardi au vendredi de 10h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 9h à 18h.

librairiecentreferney@orange.fr / 04 50 42 36 76

> Le Festival du Film Vert est de retour
Du 18 au 22 mars au Cinéma Voltaire, le Festival du Film Vert propose de découvrir de nombreux documentaires, une fiction, *Le Promeneur d'oiseau* et un film pour les enfants, *Grizzly*. Ces projections portent sur le changement climatique, les possibles impacts des ondes électromagnétiques sur la santé et la défense de l'agriculture biologique. Des débats sont organisés chaque jour. Jean-Paul Jaud présentera son dernier film : *Libres !* À noter aussi, *Sacrée Croissance* de Marie-Monique Robin.
www.festivaldufilmvert.fr

État civil

Naissances 2014

OCTOBRE - WANG Arthur, Keyuan, le 28/10 à Saint-Julien-en-Genevois - PIDOUX Léna, Jacqueline, le 28/10 à Saint-Julien-en-Genevois
NOVEMBRE - BANOUSKOU Naël, le 03/11 à Metz-Tessy - DUFOSSÉ Jules, Valentin, Hadrien, le 13/11 à Saint-Herblain - HALLER REUS Jade, le 11/11 à Saint-Julien-en-Genevois - TREFFORT Lucy, Denise, Christiane, le 22/11 à Saint-Julien-en-Genevois - BACON Théo, Philippe, Daniel, le 24/11 à Saint-Julien-en-Genevois - KA Ardo Sada, le 29/11 à Saint-Julien-en-Genevois - TALHAOUI Hajar, le 29/11 à Saint-Julien-en-Genevois
DÉCEMBRE -ZITOUNI Éline, le 09/12 à Saint-Julien-en-Genevois - MAOULIDA Yassin, le 13/12 à Saint-Julien-en-Genevois - AYLANC Timur, Ilyas, le 15/12 à Saint-Julien-en-Genevois - TAQI Naya, le 19/12 à Saint-Julien-en-Genevois

Décès 2014

NOVEMBRE - LÉGLISE Jean-Philippe, Georges, Iréné, le 03/11 - MAHBOUB Hadhoum veuve EL MOROU, le 22/11 - DENIAU Jean-Pierre, Henri, le 24/11 - EL MOROU Hamid; le 26/11
DÉCEMBRE - MOPIN-SCHERESCHEWSKY Alain, François, le 1/12- BENZIANE Abdelkader, le 10/12 - BALLESTEROS DEL MORAL Arsenio, le 21/12

UN IMPÉRATIF : FAIRE MIEUX AVEC MOINS

Je vous adresse, en mon nom et en celui du Conseil municipal, mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2015, avec une pensée toute particulière pour celles et ceux d'entre nous qui sont en difficulté ou en souffrance.
Nous traversons une période d'incertitudes et de transitions. Nos moyens financiers sont gravement amputés. L'État réduit de 30 % les dotations des collectivités territoriales. Ce ne sont pas moins de 28 milliards d'euros qui feront défaut pour financer le fonctionnement des villes, des communautés de communes, des départements et des régions.
C'est dans ce contexte difficile que nous avons assumé nos responsabilités et fait les choix qui s'imposaient. Nous avons hérité de l'ancienne mandature maints projets qui étaient parfois irréalistes. Nous avons respecté nos engagements comme nous l'avions promis lors de la campagne électorale. La maîtrise du fonctionnement constitue un enjeu essentiel et je tiens à saluer le travail et le dévouement du personnel communal dans son engagement au service de tous.

La Chambre régionale des comptes d'Auvergne, Rhône-Alpes procède en ce moment à un audit des actions de l'ancienne mandature.
Sans attendre la publication de son rapport, nous avons mis en œuvre les procédures qui sont de rigueur, notamment en ce qui concerne la régularité des marchés publics, le suivi des achats et l'efficacité de la dépense municipale.
La gestion passe au premier chef par la fiscalité. Je me réjouis de vous annoncer que nous tiendrons nos engagements électoraux : nous n'augmenterons pas la part communale des impôts en 2015.
Nous souhaitons assurer cette année comme les années suivantes le développement raisonné et sobre de Ferney-Voltaire. L'éducation est et reste notre priorité. Nous initions la rénovation et l'extension de l'école Florian avec la réalisation, à terme, d'une cantine agrandie, de nouvelles classes maternelles, d'une salle de motricité et d'une salle de sports ouverte au quartier et aux associations en dehors du temps scolaire.
C'est dans ce cadre que l'intercommunalité s'impose, plus que jamais, comme un outil indispensable pour mutualiser les moyens et mettre en œuvre des projets communs.
Le travail que nous menons avec Ornex et Prevessin-Moëns s'intensifie, trois exemples le prouvent. Une cuisine centrale intercommunale verra le jour en 2015. Un gymnase sera créé au COSEC comportant notamment un nouveau mur d'escalade. Enfin la construction d'une nouvelle gendarmerie à Ornex renforcera encore plus nos liens.
Tournons-nous résolument vers l'avenir et ne cédons jamais au pessimisme ! Nous avons établi un programme d'actions qui sont à la fois nécessaires et utiles. Cette mandature répondra à trois principes : proximité, responsabilité et action. Je m'y engage avec toute mon équipe et devant tous les citoyens.

Daniel Raphoz
maire de Ferney-Voltaire

N° 32

Journal municipal de Ferney-Voltaire.
Directeur de la publication : Daniel Raphoz.
Responsable de la publication : Matthieu Clavel.
Rédactrice en chef : Aline Groley.
Comité éditorial : Christophe Paillard, Pierre-Marie Philipps, Khadija Unal.
Ont participé à ce numéro : Salma Elmadbouh, Olivier Guichard, Roger Vonner.
Crédit photos : Nathaniel Baruch, Nicolas Bauswein, Yann Becker, Matthieu Clavel, Alexandre Dhordain, Aline Groley, Chun-Jy Ly, Pierre-Marie Philipps, Gael Rebel.
Maquette et mise en page : bienvenue-sur-mars.fr
Impression : Imprimerie Press'Vercors, imprimé sur Cocoon silk, avec des encres végétales. Imprimeur **certifié Imprim Vert,** label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées, **protection de l'environnement.**
Tirage à 7 000 exemplaires.

02_**INFOS PRATIQUES**

04_**SUR LE VIF**

06_**PROJETS & ACTIONS**
BHNS : le point de vue de la commune_Comprendre le budget municipal_Ferney en bref

10_**IL ÉTAIT UNE FOIS…**
L'économie de la poterie à Ferney-Voltaire

11_**CULTURE & PATRIMOINE**
Un nouveau souffle pour la Saison Voltaire

14_**LE PETIT FERNEYSIEN**
Le Football, garder l'esprit d'équipe_Jeunes sapeurs-pompiers, une vocation

16_**EXPRESSION POLITIQUE**

17_**MAIRIE PRATIQUE**
Trouvez le bon mode de garde pour vos enfants

18_**ÉCONOMIE LOCALE**
Cuisines et diversités ferneysiennes : Rencontre avec Bertrand Formentin_Bars et cafés ferneysiens, faites votre choix !

20_**AGENDA**

Je suis Charlie

Comme près de 4 millions de concitoyens, les Gessiens se sont réunis en nombre le 11 janvier 2015 pour une marche en hommage aux 17 victimes décédées lors des attentats qui ont frappé la France du 7 au 9 janvier 2015.

Ces 17 compatriotes ne marcheront plus jamais. Toutes les générations, convictions et confessions se sont rassemblées pour défendre la liberté d'expression et les valeurs de la République.

De nouveaux locaux musicaux

L'inauguration de l'extension du Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique a eu lieu le 22 novembre 2014. Le choix de cette date n'avait rien d'anodin : c'était la Sainte-Cécile, patronne des musiciens. Ces nouveaux locaux sont donc placés sous les meilleurs auspices.

Concert de Noël

Pour clôturer la Saison Voltaire, la mairie a proposé une représentation de la pastorale héroïque de Charpentier, *Daphnis et Eglé*, sous la direction de Gonzalo Martinez. Le public venu nombreux a été conquis par cette confusion des sentiments entre un berger et une bergère refoulés du Temple de l'Amitié avant d'être éclairés par le dieu Amour.

Fête de la Sainte-Barbe

Le samedi 29 novembre, les sapeurs-pompiers étaient réunis pour célébrer la Sainte-Barbe au Centre de secours et d'incendie de l'Est Gessien. A cette occasion, le capitaine Florian Raffaitin a annoncé l'arrivée de nouvelles recrues dès janvier 2015, pour compléter les effectifs.

De nouveaux jeux pour les enfants

Depuis décembre, de nouveaux jeux sont venus compléter les jeux du Parc de l'Abbé Boisson. Ces jeux à ressort, tourniquets, balançoires, toboggans et plateformes d'escalade ont d'ores et déjà été investis par les enfants.

Noël à table

Le dimanche 14 décembre, 125 seniors domiciliés à Ferney-Voltaire ont participé à un déjeuner à la salle du Levant, à l'invitation de la municipalité et du Centre Communal d'Action Sociale. Tous ont apprécié le délicieux repas servi par le traiteur Daniel Viret et profité de l'après-midi dansant animé par Jean-Louis Richerme.

BHNS : le point de vue de la commune

Le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) est un projet porté par le Conseil général de l'Ain (CG01). Son ambition affichée est d'améliorer la cadence et le temps de trajet des transports en commun entre Gex et Genève-Cornavin. Aux yeux de la commune, il soulève dans l'état plus de problèmes qu'il n'en résout.

Ferney, ville la plus concernée

Si le BHNS ne prévoit aucun aménagement en Suisse, il implique en revanche les communes de Gex, Cessy, Ornex et Ferney-Voltaire. Cette dernière ville est la plus lourdement impactée en termes d'élargissement de chaussées, de modifications de voirie, de suppression de places de stationnement, de révisions du Plan local d'urbanisme intercommunal et d'altération de la physionomie urbaine.

Selon le projet présenté pour avis aux citoyens et aux associations, le BHNS emprunterait l'avenue du Jura depuis le rond-point du tunnel routier jusqu'à celui de l'École Saint-Vincent. Contrairement à l'actuel tracé de la ligne F, la rue de Gex ne serait plus du tout desservie et l'avenue Voltaire ne le serait plus que résiduellement.

En ce qui concerne notre commune, la philosophie du projet consiste à dédier au BHNS un site propre central, bordé de part et d'autre par des voies routières. Ce dispositif impliquerait un élargissement considérable de la voirie (jusqu'à 32 mètres de large en certains endroits), supposant la suppression de nombreux espaces de stationnement, et notamment de certains qui appartiennent à des copropriétés. Il supposerait donc des « Déclarations d'utilité publique » pour procéder aux expropriations requises.

Une enquête au cœur des préoccupations

Comme la loi l'exige, ce projet a été soumis à une enquête publique dont la première phase s'est achevée le samedi 13 décembre 2014. Étant donné que les Ferneysiens sont au premier chef concernés, on ne s'étonnera pas qu'ils se soient exprimés en nombre significatif, majoritairement pour faire part de leurs réserves, voire de leur franche opposition au BHNS.

La municipalité se devait de prendre position face à un projet qui est certes porteur de promesses, mais qui impacte lourdement les finances et l'urbanisme communaux, voire la cohérence du tissu urbain (et, à travers celle-ci, la cohésion du tissu social).

Aussi le maire de Ferney-Voltaire a-t-il adressé au commissaire enquêteur une lettre pour lui faire part des observations de la commune. On trouvera cette lettre de Daniel Raphoz en ligne sur le site de la mairie (rubrique Grands Projets).

Les observations de la commune : un projet à revoir

Sur le fond, la municipalité approuve le BHNS dans son principe et elle appuie sa volonté de promouvoir les transports en commun. Elle formule néanmoins « *d'importantes et significatives réserves quant à ses modalités qui (…) semblent de nature à desservir, en plusieurs points, son objectif affiché* ». Ces modalités n'impliquent-elles pas « *une péjoration de l'offre en termes de service (perte d'arrêts)* » avec, par conséquent, un doublement de la distance moyenne entre les arrêts (350 m aujourd'hui contre 700 m si le projet devait se réaliser) ? Le territoire de la commune serait donc moins bien desservi géographiquement par le BHNS qu'il ne l'est par l'actuelle ligne F.

Il convient par ailleurs de souligner que le projet du CG01 impose à la commune de Ferney-Voltaire de réaliser plusieurs équipements sur ses propres deniers, ce qui est difficilement admissible dans l'état des finances municipales ou même dans le principe. Il prévoit notamment de démolir un bâtiment communal situé à l'angle de l'avenue du Jura et de la rue de Versoix, sans aucune contrepartie. Il fait en outre obligation à la commune de financer deux parkings P+R, là encore par ses propres moyens.

Les observations du maire portent à la connaissance du CG01 divers points techniques décisifs dont l'omission par le rapport d'enquête semble de nature à compromettre la réalisation du projet. Il est ainsi à noter que « *l'augmentation des surfaces imperméabilisées devrait imposer un nouveau calibrage du réseau eaux pluviales (supérieur à environ 4 700 m²)* » qui n'a pas été anticipé.

Stationnement et circulation compromis

Des réserves sont également « émises sur la neutralité du bilan stationnement sur les domaines public et privé ». Un « report anarchique » du stationnement est déjà constaté sur ces deux domaines ; ce report ne pourrait être qu'accru par la réalisation du BHNS.

Le **BHNS** en résumé

- **Il est porté par** le Conseil général de l'Ain.
- **Il desservira les communes** de Gex, Cessy, Segny, Ornex et Ferney-Voltaire et s'inscrira dans une offre de transport transfrontalière, de Gex à Cornavin.
- **Son objectif est** de doubler les fréquences et de diviser par deux le temps de trajet aux heures de pointe.
- **Du 12 novembre au 13 décembre,** il a fait l'objet d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et à la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes de Cessy, d'Ornex et de Ferney-Voltaire.

Les problèmes de circulation routière n'ont pas toujours été pris en compte. La « perte de présélection en tourne à droite » sur l'avenue Voltaire comme de « présélection en tourne à gauche » sur l'avenue de Vessy ne pourrait qu'impacter négativement le trafic routier, voire provoquer un engorgement préjudiciable à l'ensemble de nos activités. D'autres problèmes de circulation sont à déplorer dans divers secteurs.

L'accès à certaines copropriétés (notamment Clos des Vergers et Wilson) semble avoir été omis…

Ce projet implique la suppression des pistes cyclables, contrairement à sa volonté de promouvoir des mobilités moins préjudiciables à l'environnement. « Quid de la gestion des cycles *intra muros*? ».

Et il n'est jamais question du stationnement des bus. « La zone *intra muros* n'a pas vocation à servir de stockage de bus ».

Ce ne sont que quelques-uns des nombreux problèmes techniques soulevés par Daniel Raphoz, s'appuyant sur son délégué à l'urbanisme, Christian Alliod, et sur les services administratifs de la mairie.

Côté Suisse, le BHNS n'est pas sur la bonne voie…

La lettre du maire s'achève sur le constat d'une contradiction affectant l'économie du projet : une liaison censée améliorer la mobilité transfrontalière ne prévoit d'aménagements que d'un seul côté de la frontière. Selon ses termes, « *la continuité du service BHNS sur la partie suisse doit être réellement assurée par des engagements contractuels de la part des autorités suisses en collaboration avec le CG01 et la CCPG afin d'assurer la continuité du service jusqu'à la gare de Cornavin. Sans cela, la crédibilité même du projet transfrontalier partiellement réalisé subirait l'incompréhension, voire le rejet de la population* ».

Un avis réservé

Aussi, et « *pour toutes ces raisons, la commune de Ferney-Voltaire émet un avis très réservé quant aux modalités actuellement esquissées qui lui paraissent devoir faire l'objet d'une révision en profondeur et d'une requalification tenant mieux compte des spécificités du tissu urbain traversé et des lourdes contraintes techniques et budgétaires qu'implique ce projet* ».

Christophe Paillard,
Premier adjoint

Comprendre le budget municipal

Chaque année, le Conseil municipal vote le budget annuel de la commune avec pour obligation que la somme des dépenses ne dépasse pas celle des recettes. Le budget doit être équilibré et sincère. Il couvre l'année civile, c'est-à-dire du 1er janvier au 31 décembre.

Comment se construit-il ?

- On évalue les **recettes probables.**
- On fixe l'enveloppe **des dépenses obligatoires** (énergie, salaires, remboursements d'emprunts, amortissements...).
- On détermine **les autres dépenses,** c'est-à-dire les investissements prioritaires compatibles avec la capacité d'autofinancement. On peut éventuellement faire appel à l'emprunt dans des conditions raisonnables.

Comment se présente-t-il ?

Le budget municipal se compose de deux sections distinctes qui doivent être équilibrées.

La section de fonctionnement correspond aux recettes et dépenses d'activité des services communaux. Les recettes sont composées, entre autres, des impôts locaux tels que la taxe d'habitation. Les principales dépenses sont celles de personnel.

La section d'investissement est relative aux recettes et dépenses à moyen ou long terme pour le patrimoine communal. On trouve ainsi dans cette section les emprunts et les travaux d'aménagement.

Quelles sont ses différentes étapes d'élaboration ?

Elle doit répondre à des règles définies par le Code général des collectivités territoriales. Elle se divise en quatre étapes :

1. Le débat d'orientation budgétaire.
2. Le vote du budget primitif.
3. Le vote des éventuelles décisions modificatives.
4. Le vote du compte administratif.

Le débat d'orientation budgétaire

Deux mois avant le vote du budget de la ville, le maire soumet au Conseil municipal les actions prioritaires pour l'année. Trois thèmes sont abordés :

- le bilan des actions communales réalisées et en cours ;
- l'évolution sociale et économique au niveau local et national, et ;
- le cadre national des finances publiques.

Le vote du budget primitif

Le budget primitif correspond au budget prévisionnel pour l'année en cours. Il doit être présenté par le maire et voté par le Conseil municipal.

- Il énonce les moyens financiers correspondant aux projets définis lors du débat d'orientation budgétaire.
- Il fixe le montant des impôts locaux qui seront acquittés par les contribuables.
- Il autorise le maire à percevoir les recettes et à exécuter les dépenses dans la limite des crédits votés.

Le vote des décisions modificatives

Au cours de l'année, la ville peut percevoir de nouvelles recettes, inconnues au moment du vote du budget. Elle peut alors proposer de nouvelles dépenses en cours d'année. Ces ajustements budgétaires s'appellent des décisions modificatives, elles sont votées par le Conseil municipal.
Le budget primitif et les décisions modificatives forment le budget total de la commune.

Le vote du compte administratif

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la ville dans l'année. Il doit être présenté au Conseil municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice. Il permet de contrôler la gestion de la commune et de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif et des décisions modificatives sont bien celles réalisées.

La transparence du budget

À ces quatre étapes de l'élaboration du budget correspondent des documents officiels, validés par le Préfet. Chacun d'eux est en libre accès. À ce titre, nous les mettrons en ligne sur le site Internet de la ville.

Dans le prochain numéro du *Ferney Magazine*, nous vous présenterons le budget chiffré.

Le mot de Roger Vonner, adjoint aux finances et à l'économie locale

Aujourd'hui nous sommes en pleine élaboration du budget primitif, les différents services sont sollicités pour faire remonter leurs projections budgétaires tant en fonctionnement qu'en investissement.
Toutes les associations ont été priées de faire valoir leurs demandes à l'appui de leurs bilans financiers 2014.
La commission des finances tient séance mensuellement depuis septembre pour une présentation des orientations budgétaires à la mi-janvier 2015.
Avec un avenir financier qui s'assombrit en raison de la diminution des subventions et aides de l'État (moins 850 000 € annoncés entre 2014 et 2017) nous ne devons pas nous tromper dans nos choix de fonctionnement et d'investissement.
Nous vous devons la sincérité et une transparence complète et totale du budget communal dans le respect d'une gestion responsable des recettes et dépenses.

Ferney en bref

Parc de la Tire, les travaux se poursuivent

La végétation est en pleine expansion

Rassemblés en bosquets, des arbres à hautes tiges, aulnes, trembles, saules et chênes ont été plantés pour former une lisière à l'ouest du Parc de la Tire, le long des Résidences Voltaire, pour donner de l'ombrage lors des chaudes journées d'été. Sept chênes ont été remplacés de part et d'autre de l'allée principale. Cinq chênes ont aussi trouvé leur place aux extrémités du parc, le long du terrain multisports entre les arbres centenaires et sur le parvis des Alpes. Au printemps prochain, d'autres arbustes viendront s'ajouter à ces différentes essences.

Le parvis des Alpes se dessine

Bordant la route de Prévessin, le parvis offre une vue imprenable sur la chaîne des Alpes. Large de 120 mètres, il a été finalisé en décembre. Trois mâts d'éclairage ont été installés et du mobilier urbain sera mis en place dès l'été 2015 : bancs et plots en pierre délimiteront ainsi l'entrée du parc, interdisant la circulation des véhicules.
Malgré la mise en place de barrières en interdisant l'accès, des dégradations sur le béton frais ont été constatées. Ces incidents ont contraint l'entreprise en charge des travaux à refaire le béton à trois reprises et à ses frais afin de dissimuler les traces de pas, les gravures et les tags. La réalisation du parvis a occasionné des gênes sur la route de Prévessin, imposant une circulation alternée.

Un règlement commun pour les parcs de la Tire et de l'Abbé Boisson

Un arrêté municipal du 20 novembre 2014 réglemente l'accès et l'usage des parcs ferneysiens dans le but d'assurer l'ordre public, la protection des installations et des plantations.

- L'accès, la circulation et le stationnement de véhicules motorisés sont formellement interdits. D'autre part, la vitesse des vélos ou rollers est limitée à 10 km/h et il est recommandé de ne pas accrocher les bicyclettes aux arbres et équipements des parcs pour ne pas les endommager.
- Au Parc de la Tire, les animaux sont tenus en laisse. Les propriétaires doivent veiller à leur propreté.
- Il est demandé au public de respecter la propreté du parc en utilisant les poubelles prochainement mises à disposition.
- Les barbecues et feux ne sont pas autorisés.
- Les services de la ville, la gendarmerie et la police municipale sont garants du respect de ces règles et peuvent être amenés à sanctionner les comportements non autorisés.

Découverte d'une nappe d'eau potable sous le Bois de la Bagasse

Dans les bois de Ferney-Voltaire, à la frontière avec l'aéroport de Genève, la Communauté de Communes du Pays de Gex a réalisé un forage à 100 mètres de profondeur pour évaluer le potentiel de la nappe phréatique. Cette réserve d'eau, située en partie sous le sol ferneysien, pourrait couvrir entre 10 et 15 % des besoins de la population du Pays de Gex. Dans le futur, Ferney-Voltaire ainsi qu'une partie de Prévessin-Moëns et d'Ornex seraient approvisionnées grâce à cette eau.

Des laboratoires lyonnais ont confirmé la potabilité de l'eau

Actuellement, plusieurs nappes et sources alimentent le Pays de Gex dont celle du Pré Bataillard, à Gex, qui a connu une baisse importante. Le Pays de Gex achète chaque année environ 1 million de m^3 d'eau, puisée dans le Lac Léman, à son voisin vaudois, ce qui correspond à 20 % de son approvisionnement.

L'exploitation de cette nouvelle ressource garantira une certaine indépendance en matière d'eau potable.

Prochainement, un nouveau puits d'exploitation sera foré afin d'alimenter la population. Cette nappe transfrontalière fera l'objet d'une convention d'usage passée entre la Suisse et la France.

L'économie de la poterie à Ferney-Voltaire

Elle a joui durant de nombreuses années d'une situation privilégiée, grâce à la nature argileuse de son sol et à sa situation géographique.

Les origines

Les potiers n'étaient généralement pas originaires de Ferney-Voltaire ou du Pays de Gex. Ces patrons, tourneurs, « pieds jaunes », mouleurs, spécialistes de la cave à terre, venaient de Suisse, comme les Clauss, Schüpisser, Knecht ou, par la suite, Nicole et Bonifas. Ils arrivaient aussi des régions françaises comme les Hécler d'Alsace ou Jean Johannel de Roanne. D'autres provenaient de Haute-Savoie, de Savoie ou d'Italie. Tous appartenaient à des terroirs où se pratiquait la poterie et se rendaient à Ferney-Voltaire en quête de travail et d'affaires lucratives.

Une économie tournée vers la Suisse

À Ferney-Voltaire, l'économie de la poterie a prospéré grâce au statut de zone franche qui permettait d'écouler les poteries dans le bassin lémanique, à Genève, dans le Canton de Vaud et dans le Pays de Gex. La production de poterie et l'embauche d'ouvriers à Ferney-Voltaire étaient donc tributaires du climat politique entre la Suisse et la France. Le Pays de Gex était, depuis les traités de 1815 et jusqu'au milieu du XIXe siècle, placé hors de la ligne douanière française et profitait d'une grande liberté d'échange avec les Cantons de Genève et de Vaud, premiers consommateurs de poterie utilitaire. Les droits cantonaux perçus étaient alors faibles.

Les restrictions douanières à l'importation

En 1849, la Suisse remplaça les péages par une ligne de douanes fédérales. À Ferney-Voltaire, l'exportation de poteries chuta de 40 %. Les potiers suisses installés en France furent exonérés des trois quarts des tarifs douaniers grâce à une décision du Département des péages de Berne. Ce ne fut pas le cas pour les potiers français.

La poterie en quelques dates

- **1849,** la Suisse remplace les péages par une ligne de douanes fédérales. À Ferney-Voltaire, l'exportation de poteries chuta de 40 %.
- **1890** avec l'arrivée de la tôle émaillée, la poterie utilitaire vécut des jours difficiles.
- **1893,** les potiers subirent une crise dévastatrice avec la rupture du traité franco-suisse.

Sources : La Poterie de Ferney, Deux siècles d'artisanat, Alain Clément, Cabédita, Saint-Gingolph, 2000.

Le potier Knecht prit la décision d'ouvrir un nouvel atelier de l'autre côté de la frontière, à Colovrex, afin de s'affranchir des entraves des péages fédéraux. Les deux poteries furent gérées de manière conjointe et l'activité répartit selon les circonstances.

En 1893, les potiers subirent une autre crise avec la rupture du traité franco-suisse. Certains durent fermer provisoirement leurs manufactures. L'atelier Knecht à Ferney-Voltaire fut momentanément fermé et toute son activité se concentra sur le site de Colovrex.

Déclin de la poterie utilitaire et essor de la poterie d'art

Dans ce climat économique morose, certains potiers trouvèrent une alternative : produire une poterie artistique lucrative et pouvant bénéficier d'aménagements douaniers. Parmi ceux-ci, la manufacture Hécler est connue pour avoir réalisé de nombreuses pièces de luxe.

La poterie utilitaire vécut des jours difficiles avec l'arrivée de la tôle émaillée en 1890. Les patrons potiers firent face à cette concurrence qui vint lentement mais sûrement bouleverser leur activité. Au XXe siècle, l'application de l'aluminium dans la confection d'alliages et l'arrivée du plastique sonnèrent le glas de cet artisanat multiséculaire. L'atelier de René Nicole se tourna vers la confection de produits originaux, pièces uniques et objets souvenirs pour la clientèle aisée et touristique. La poterie resta cependant très active jusqu'en 1939 et maintint même une vraie production dans les années de l'immédiat après-guerre, avec Hécler, Knecht et Nicole, sans compter Bonifas devenu Lifas, dont les œuvres firent le tour du monde jusque dans les années 1950.

Un nouveau souffle
pour la Saison Voltaire

Historien, conteur et premier écrivain à réhabiliter le siècle de Louis XIV, Voltaire illumine la treizième édition de la Saison qui porte son nom avec le thème inspiré « Si l'Histoire m'était contée »

Pour sa treizième édition, la Saison Voltaire prend un nouvel envol. Avec moins de représentations mais des spectacles plus nombreux, salués par des critiques et un public enthousiastes, proposés tant à Ferney-Voltaire que sur le territoire gessien, elle fait le va-et-vient entre le XVII^{e} siècle, le Moyen-Âge et le monde contemporain à travers les thèmes chers au patriarche de Ferney.

Nouveauté cette année, la Saison Voltaire cessera à partir de l'automne d'être proposée en année civile pour épouser le calendrier culturel traditionnel (de l'automne à l'été). Par la même occasion, l'abonnement à la Saison, plafonné à 10 €, vaudra pour l'année 2015 jusqu'à l'été 2016 !

Autre nouveauté, la carte M'ra, dispositif régional qui permet aux jeunes d'accéder aux spectacles sans rien débourser jusqu'à hauteur de 30 €, sera valable pour la plupart des spectacles proposés. À vos agendas !

Le Laboureur de Bohême

Dialogue avec la Mort

Chef-d'œuvre de la littérature médiévale, Le Laboureur de Bohême de Johannes von Tepl est l'un des premiers textes occidentaux à mettre en scène un dialogue entre l'Homme et la Mort.

1400. Dans une petite ville prospère de Bohême, l'été touche à sa fin. Un mari et son épouse, Johannes et Margaretha, ont toutes les raisons de se réjouir : ils auront bientôt un nouvel enfant à chérir. Mais à quarante ans, dans ce Moyen Âge finissant, mettre au monde un sixième enfant n'a rien d'une sinécure. Lorsque le drame redouté survient, que sa femme et l'enfançon meurent, Johannes, abandonné à ses cinq enfants, entame une longue conversation avec la Mort. Tour à tour procès à charge, dispute, et acceptation de la sentence divine, le dialogue mis en scène par Simone Audemars éclaire un monde contemporain, le nôtre, où le déni de mort trahit peut-être aussi un déni de vie…

Comme dans une Danse macabre, Michel Voïta et Hélène Firla nous entraînent dans leur joute verbale et nous invitent à redécouvrir l'importance de ce face à face.

VENDREDI 27 ET SAMEDI 28 FÉVRIER, 20H
THÉÂTRE LE CHÂTELARD

Mise en scène : **Simone Audemars**
Avec **Hélène Firla et Michel Voïta**
Dramaturgie : Éva Faerber. Scénographie : Roland Deville. Costumes : Coralie Chauvin. Lumière : Yann Becker. Son : Michel Zürcher Régie générale : Dorian Nahoun. Production : Cie l'Organon. Coproduction : Cie FOR /Théâtre de la Grange de Dorigny, Lausanne /Oriental Vevey. Spectacle tout public à partir de 15 ans. Durée : 1h15 - fortheatre.fr
Billets en vente à l'Office de tourisme du Pays de Voltaire : 04 50 28 09 16. Tarif : 15 €, abonnement : 12 €, réduit (-18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, carte invalidité) : 8 €, carte M'ra.

L'Autre Monde

ou *les États et Empires de la Lune*

À la découverte du véritable Cyrano de Bergerac, Benjamin Lazar et les musiciens de l'ensemble La Rêveuse nous offrent un pur moment de grâce et de fantaisie. Spectacle éclairé à la bougie.

Premier roman français de science-fiction, à la pointe des théories scientifiques de son temps, *L'Autre Monde ou les États et Empires de la Lune* de Savinien Cyrano de Bergerac circula sous le manteau jusqu'à la mort de son auteur et ne parut dans sa version non expurgée qu'au XX^{e} siècle. Tout à la fois drôle, onirique et poétique, le spectacle, conçu et mené de main de maître par Benjamin Lazar, revêt la forme d'un conte. Un escabeau de bibliothèque, une chaise, un haut pupitre de travail sont tour à tour sollicités par le récit pour devenir machine volante, dragon de feu, prison, cheminée, théâtre de marionnettes.

La lumière est celle de la bougie ; la déclamation, la gestuelle comme les interludes musicaux sont du XVII^{e} siècle. Prélude philosophique à *Micromégas* qu'il inspira et au *Voyage dans la Lune* de Georges Méliès, *L'Autre Monde* est un vrai régal.

JEUDI 5 MARS À 20H — THÉÂTRE LE CHÂTELARD

Jeu et mise en scène : **Benjamin Lazar.** Viole de gambe : **Florence Bolton.** Théorbe, luth et guitare baroque : **Benjamin Perrot.** Théâtre de l'Incrédule / Ensemble La Rêveuse.
Durée : 1 h 45. Spectacle tout public à partir de 15 ans. Renseignements : www.fortheatre.fr. Billets en vente à l'Office de tourisme du Pays de Voltaire : 04 50 28 09 16. Tarifs : 15 €, abonnement : 12 €, réduit (-18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, carte invalidité) : 8 €, carte M'ra.

Messe à 8 voix et 8 violons

Véritable révolution dans un art millénaire jusqu'alors dominé par le chant *a capella*, la *Messe à 8 voix et 8 violons* de Marc-Antoine Charpentier s'inscrit dans les commémorations du tricentenaire de la mort de Louis XIV.

De tous les compositeurs français du XVII[e] siècle, Charpentier est le seul à avoir laissé autant d'œuvres religieuses, domaine qu'il transforma jusqu'à en devenir l'un des maîtres. Datée par la musicologue Catherine Cessac de 1672, année qui vit le début de la collaboration du musicien avec Molière, la *Messe à 8 voix et 8 violons* marqua non seulement une césure dans l'art musical de la messe mais aussi dans celui de compositeur de Marc-Antoine Charpentier.

Au dédoublement de la voix et de l'instrument s'ajoute celui de deux chœurs et deux orchestres, procédé repris plus tard par le musicien dans son *Magnificat* et le motet de son *Dixit Dominus.* Particulièrement à l'aise avec les œuvres polyphoniques – on se souvient des (re)créations française et suisse du splendide *Te Deum* de Teixeira – le chef anglo-argentin Gonzalo Martinez nous invite à la découverte de ce chef-d'œuvre méconnu du Grand Siècle.

VENDREDI 20 MARS À 20 H 30 — ÉGLISE PAROISSIALE

Direction : **Gonzalo Martinez.**
Le Siècle des Lumières.
Billets en vente à l'Office de tourisme du Pays de Voltaire : 04 50 28 09 16. Tarif nef : 20 €, abonnement : 15 €, collatéraux : 12 €, abonnement 10 €, réduit (-18 ans, demandeurs d'emploi, carte invalidité) : 8 €, carte M'ra.

Mangez-le, si vous voulez !

D'un fait divers exhumé par Jean Teulé, Jean-Christophe Dollé et Clotilde Morgiève parviennent à faire un objet théâtral décalé, à la mise en scène particulièrement inventive. Coup de cœur Avignon 2013 !

16 août 1870. Un mois après la déclaration de guerre entre la France et la Prusse se tient la foire annuelle de Hautefaye. Pour un mot mal entendu, mal compris, et mal répété, la petite bourgade de Dordogne bascule dans la folie collective. En deux heures et dans l'assentiment quasi général, un jeune aristocrate, Alain de Moneys, est lynché, brûlé vif et en partie mangé. Transposé dans le décor d'une cuisine des années 1950 (à la Raymond Oliver), scandé par deux musiciens (à la Blues Brothers), le récit déjanté de cet effroyable fait divers vire aussitôt à la farce « électro-culinaire ». Tour à tour victime, bourreau, ex-ami, Jean-Christophe Dollé porte le spectacle aux côtés d'une Clotilde Morgiève (à la Catherine Langeais), impeccable dans son rôle de potiche cannibale. Incroyablement rythmé, le spectacle – car c'en est un — est aussi une brillante métaphore des dérives de la société médiatique.

JEUDI 2 AVRIL À 20 H 30 — THÉÂTRE LA COMÉDIE

Mise en scène : **Jean-Christophe Dollé et Clotilde Morgiève.** Fouic théâtre.
Avec **Clotilde Morgiève, Medhi Bourayou, Laurent Guillet et Jean-Christophe Dollé.** Lumière : Caroline Gicquel.
Durée : 1 h 30. Spectacle tout public à partir de 16 ans. **www.fouic.fr - compagniethalie.org**
Billets en vente à l'Office de tourisme du Pays de Voltaire : 04 50 28 09 16.
Tarifs : 15 €, abonnement, réduit (-18 ans, demandeurs d'emploi, carte d'invalidité) : 12 €.

Le Football, garder l'esprit d'équipe

L'Association sportive de football AS-Saint-Genis - Ferney - Crozet, créée suite à une fusion entre l'AS Crozet – Saint-Genis et le Ferney FC en 1989, est l'une des plus grandes associations du Pays de Gex avec 560 adhérents dont près de 520 ont moins de 18 ans. L'inscription est ouverte aux filles et aux garçons dès l'âge de 5 ans ainsi qu'aux adultes.

Selon Éric Deveaux, entraîneur bénévole depuis 8 ans, « *le club ne consiste pas seulement en une association sportive, c'est un apprentissage de la vie en groupe* ». Le foot, en tant que sport collectif, éveille l'esprit d'équipe, enseigne le respect de l'autre et induit une communication importante entre les coéquipiers.

Deux fois par semaine, les équipes s'entraînent sur les terrains mis à leur disposition par les trois communes. Chaque dimanche, elles affrontent une équipe du Pays de Gex ou de Haute-Savoie à l'occasion d'un match. Outre l'acquisition de techniques de jeu, l'entraînement vise à renforcer les liens entre les joueurs car une équipe soudée aura de meilleures chances de réussir face à un adversaire plus fort. La collaboration s'apprend notamment au travers d'échanges positifs et d'exercices poussant les jeunes à se découvrir et à s'apprécier. « *Par cette pratique, nous instituons un cadre où la tolérance, le respect et la bienséance constituent un ensemble de règles sacrées* », explique Éric. Chacun bénéficie d'une attention égale autant de la part des entraîneurs que des joueurs entre eux. « *La notion de justice est décisive car ici personne n'est mis à l'écart* ».

Les joueurs sont répartis au sein de différentes équipes selon leurs âges et leurs niveaux. Car si la cohésion est une force, les aptitudes particulières n'en sont pas moins importantes. Le joueur doit réunir différentes qualités : coordination, athlétisme, endurance et maintien d'une hygiène de vie exemplaire. « *Toutes ces qualités peuvent être acquises, il faut simplement en avoir la volonté* », précise Éric.

Questions à...

Abdoulaye Ndoye et Michael Trotter, 14 ans, sont les défenseurs centraux de leur équipe. Ils nous rapportent leur expérience.

Michael Trotter

Quelles sont les difficultés techniques que tu as rencontrées ?

Je m'entraîne énormément pour manier adroitement le ballon et dribler. J'ai encore du chemin à faire pour acquérir les techniques de jeu. Il est aussi difficile de tenir physiquement le rythme, surtout lors des matchs. Avec l'entraînement, je progresse, il reste que certains matchs sont particulièrement difficiles.

Comment perçois-tu l'esprit d'équipe ?

Avec Abdoulaye, nous sommes les deux responsables de la défense centrale. Cela nécessite de se fier pleinement à l'autre. On s'entraide et on se couvre dans le but de ne pas laisser passer l'adversaire. C'est amusant. Avoir l'esprit d'équipe, c'est savoir s'en remettre aux joueurs, établir une confiance réciproque et avoir confiance en soi-même.

Au sein des joueurs de foot professionnel, qui est ton modèle ?

J'apprécie la façon dont joue le footballeur brésilien Ronaldinho. Il occupe le poste de milieu de terrain offensif et construit son jeu avec tactique et savoir-faire. Sa technique est parfaite. Son maillot est d'ailleurs le premier que je me suis procuré.

Abdoulaye Ndoye

Quelle est ta responsabilité dans ton équipe ?

Tout d'abord, en tant que défenseur central, mon rôle est de mener le début des attaques et d'éviter que l'adversaire atteigne la cage de but. On se sent très fier lorsqu'on réussit à bloquer un attaquant et c'est encore mieux si on y arrive à deux. Je suis aussi capitaine de l'équipe depuis un an.

Quelle est ta mission en tant que capitaine ?

Il faut sans arrêt crier sur le terrain ! C'est à partir de la défense que tout le jeu s'organise. Je dois faire preuve de tactique et être réactif. Dès que le sifflet retentit, je me mets dans la peau des onze joueurs de mon équipe et je laisse mon instinct parler. C'est ainsi que je parviens à les guider.

Qu'est-ce que le football t'a appris ?

À ne jamais m'avouer vaincu ! Quoi qu'il arrive, il faut se donner à fond car on est quatorze joueurs et on peut être remplacé en cours de match si besoin. Le foot m'a aussi enseigné qu'il est important de respecter les consignes.

AS-Saint-Genis - Ferney – Crozet
Club de football
04 50 42 10 55 – club.sportsregions.fr/assgfc

Jeunes sapeurs-pompiers, une vocation

Les Unions départementales et les associations des Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) assurent une formation aux techniques de secours destinée aux jeunes filles ainsi qu'aux garçons à partir de 11 ans. Étalée sur quatre ans, cette formation vise à susciter des vocations et, à terme, à obtenir le brevet national des JSP.

Pour rejoindre l'association intercommunale des JSP Nord-Est Gessien, il faut remplir plusieurs conditions : être âgé entre 11 et 18 ans, fournir un certificat médical d'aptitude physique, un certificat de vaccination antitétanique et une autorisation parentale. « *Nous rencontrons les jeunes à l'occasion d'un entretien puis d'un test afin d'évaluer leurs capacités physiques et leur motivations* », explique Nicolas Morard, président de l'association. L'inscription est établie à la rentrée scolaire et la formation se déroule chaque mercredi de 17h à 18h et samedi de 8h à 12h aux casernes de l'Est Gessien, Gex et Divonne. Assuré par six animateurs sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, l'apprentissage comprend le sport, la pratique et la théorie.

En 2014, 33 JSP Nord-Est Gessien ont suivi cette formation tandis qu'en France 27 000 jeunes se sont engagés et poursuivent ce cursus.

Questions à...

Mélanie Alliod et Adrien Brunat, 16 ans, rapportent leurs expériences avec les JSP Nord-Est Gessien.

Adrien Brunat

Pourquoi as-tu choisi de rejoindre cette association ?
À l'époque, j'étais intéressé par une carrière dans l'armée. J'ai rejoint les JSP car la formation reste similaire sur certains points, notamment à travers la rigueur dans l'entraînement. À présent, j'ai envie de devenir pompier volontaire ou peut-être même professionnel. Dans tous les cas, j'ai hâte de passer mon brevet et d'effectuer ma première garde.

Qu'est-ce qui te passionne le plus chez les JSP ?
Le plus motivant, ce sont les simulations de manœuvres pour éteindre les incendies. On entre dans le cœur de la passion et du devoir du pompier, c'est palpitant.
L'intervention se déroule en équipe et selon des procédures strictes. On utilise notamment la lance à incendie. Chacun doit rester à sa place et accomplir son devoir. Lorsque je serai sapeur-pompier, je saurai comment réagir face à un incendie grâce à l'apprentissage de ces manœuvres.

Quelle est la prochaine étape de ta formation ?
Il s'agira de passer l'examen pratique de l'Appareil Respiratoire Isolant. Nous devrons nous déplacer dans une pièce enfumée à l'aide, notamment, d'un masque et d'une bouteille d'air assez lourde que nous portons sur notre dos. Nous avons très peu de visibilité et c'est assez stressant. Cela constitue une épreuve difficile et cruciale.

Mélanie Alliod

Quel bénéfice te procure cette expérience chez les JSP ?
J'ai commencé à l'âge de 12 ans et je passerai mon brevet en octobre 2015.
La formation est très intéressante. On acquiert toutes sortes de techniques utiles pour aider ou sauver des personnes. Par exemple, les manœuvres de secourisme nous enseignent les gestes de premier secours comme la position latérale de sécurité, le massage cardiaque ou le retrait du casque.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de cette formation ?
Certains exercices sportifs sont particulièrement intenses, comme monter sur une corde à 5m du sol ou se hisser sur une plateforme en hauteur en un temps record.
Au début, c'est pratiquement impossible mais on s'améliore vraiment avec l'entraînement. Les activités sportives s'accompagnent également de longues courses dans le but d'améliorer notre endurance ou d'effectuer des renforcements musculaires.
Les séances de sport sont collectives et ce sont des moments très sympas à partager en groupe.

Qu'est-ce que tu as appris durant ces quatre années ?
À la caserne, on nous apprend le respect au travers de comportements simples, dire bonjour par exemple.
On nous apprend aussi à nous exprimer correctement et à écouter l'autorité.
Il est primordial de connaître les grades de nos supérieurs et de suivre leurs instructions. La solidarité est aussi très présente chez les JSP.
On nous enseigne l'entraide lors des entraînements sportifs. Les plus forts aident les plus faibles, ce qui nous permet de rester soudés.

Jeunes sapeurs-pompiers Nord-Est Gessien
Président : Nicolas Morard
Domaine de Tougin - 242 rue de Pré-Bailly
01170 Gex – 06 09 96 10 88 - 04 50 42 67 25
jspferney@gmail.com

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

Liste Ferney-Voltaire Valeurs Communes

Défendons et chérissons nos libertés

Dimanche 11 janvier, huit à dix mille personnes ont défilé à travers les rues de Ferney-Voltaire, dans le calme et le recueillement, pour rendre hommage aux victimes – écrivains et dessinateurs, policiers et otages – des attentats des 7, 8 et 9 janvier à Paris, Montrouge et Dammartin-en-Goële.

De mémoire de Gessien, Ferney n'avait jamais connu une telle affluence ! L'heure n'était pas aux discours grandiloquents mais au rassemblement consensuel autour de nos valeurs fondamentales : liberté, égalité, fraternité et respect de la vie humaine. Qu'ils soient de gauche ou de droite, croyants ou non, les citoyens se sont recueillis lors d'un intense moment d'émotion qui nous a rappelé que ce qui nous sépare importe moins que ce qui nous réunit. Par-delà nos divergences et clivages partisans, nous partageons des valeurs communes qui nous permettent de vivre ensemble dans le respect des convictions de chacun.

Il n'est pas anodin que l'on ait accouru de tout le Pays de Gex pour se réunir devant la statue du Patriarche. Plus qu'aucun autre auteur, Voltaire a incarné l'idéal de la tolérance. « *Notre plume fut notre première arme contre la tyrannie* » écrivait-il. Aussi les tyrans de tout poil commencent-ils toujours par s'en prendre aux écrivains ! La liberté d'expression est la première de toutes les libertés : elle est la condition de toute liberté. Elle ouvre un espace de libres débats qui permet aux hommes de s'éclairer les uns les autres et de critiquer les pouvoirs qui cherchent à les asservir. En s'en prenant à des journalistes, les terroristes voulaient en réalité s'en prendre à nos libertés de penser, de croyance et d'opinion.

Nous autres, Ferneysiens, nous sommes fiers de l'héritage voltairien que nous avons reçu en partage. Si nous nous sommes réunis le 11 janvier, c'est pour marquer notre attachement à cette liberté qui fonde notre dignité. Les actes odieux qui ont endeuillé ce début d'année ne nous font pas peur : jamais un terroriste n'est parvenu à détruire nos droits fondamentaux. Ces événements nous renforcent plus que jamais dans notre conviction : l'éducation de nos enfants doit rester la priorité fondamentale de notre action.

Liste Ferney-Voltaire Valeurs Communes

Liste Ferney avenir

Depuis l'installation de la nouvelle majorité, la plupart des projets mis en œuvre lors de notre mandature (conservatoire de musique, de danse et d'art théâtral, parc de la Tire, centre de loisirs de l'école Florian, Marmousets) sont en voie d'achèvement. Nous prenons cependant acte de la décision d'arrêter brutalement le projet de Maison des cultures, en espérant que la médiathèque et le cinéma ne couleront pas avec l'abandon d'une politique multiculturelle qui devait redonner du dynamisme au centre-ville et assurer aux Ferneysiens un avenir au sein de l'agglomération du Grand Genève en construction.

La médiathèque

La majorité choisit de relancer un vieux projet de centre culturel au Châtelard. Pourquoi pas, même si cette localisation loin du centre ne facilitera pas les rencontres et la vie sociale ni la venue des lycéens. Il faudra toutefois que les élus prennent gardent à préserver ce bâtiment du XVIIème siècle. Avec les autorités de l'Etat nous veillerons à ce que ne soient pas rééditées les erreurs faites sur le bâtiment de la mairie, complètement dénaturé lors de sa transformation il y 30 ans. Nous verrons dans ces conditions qu'il sera bien difficile de respecter le budget annoncé de 2,5 millions…

Le BHNS (bus à haut niveau de service)

Suite à l'enquête publique close en décembre, on peut constater et regretter la frilosité des élus des cinq communes concernées à l'égard de cette infrastructure indispensable à l'amélioration de la circulation, de la qualité de l'air et de l'indépendance des usagers dans leur mobilité. Certes ce projet piloté par le conseil général est encore perfectible et le rapport d'enquête devrait proposer des améliorations. Mais cessons d'opposer le transport individuel et les transports publics. Cette nouvelle ligne de bus rapide permettra d'éviter une augmentation du trafic sur la RD1005.

Les parkings prévus sont sans doute insuffisants, mais quelles communes, à l'instar de Ferney-Voltaire, ont proposé des emplacements dans leur PLU ? Oui, il faudra recourir ici ou là à des expropriations pour élargir la voie, mais cela ne concernera que quelques mètres carrés pour le strict besoin du projet. Des élus s'inquiètent du fait que ce soient les communes qui aient en charge les aménagements latéraux, mais cela devrait pouvoir être négocié et l'étalement du projet sur plusieurs années devrait en faciliter le financement. Pour avancer, ouvrons la discussion avec le conseil général : un peu de vision et de courage pour la contribution des gessiens à la sauvegarde de leur environnement !

François Meylan, Christine Franquet, Didier Rigaud, Géraldine Sacchi-Hassanein, Thao Tran Dinh, Fadma El Jaouhari, François Tarpin

Dernière minute, dimanche soir, 11 janvier : après les immenses manifestations de ce jour en mémoire des victimes d'attentat, nous émettons le vœu que perdure dans notre commune l'esprit de tolérance et de respect. Bonne année !

Trouvez le bon mode de garde pour vos enfants

Plusieurs modes de garde d'enfants en bas âge sont proposés à Ferney-Voltaire et dans les communes environnantes. Parmi ceux-ci, les crèches publiques et privées sont particulièrement prisées.

La crèche La Farandole gérée par l'association Alfa3A à Ferney-Voltaire accueille quotidiennement entre 50 et 60 enfants tandis que celle des Petits électrons gérée par la société Les Petits chaperons rouges à Prévessin-Moëns dispose de 44 places.
La pré-inscription s'effectue auprès des responsables d'établissement. L'inscription doit ensuite être validée lors de la commission d'attribution qui a lieu une fois par an à la CCPG. Valérie Mouny, adjointe à Ferney-Voltaire, siège à cette commission.

La participation financière des parents est calculée en fonction du temps d'accueil, des revenus annuels et du nombre d'enfants à charge de la famille. Le tarif horaire est établi selon le barème de la CNAF qui s'élève à 4,55 € de l'heure maximum en 2014.

Pour Frédérique Bourgeois, directrice de La Farandole, la crèche n'est pas seulement un lieu de garde, c'est surtout un espace d'éveil, d'apprentissage de la socialisation et des règles de vie en société. Les activités journalières, peinture, cuisine, chanson

et jeux ont pour objectif de développer les capacités créatrices ainsi que l'autonomie de l'enfant. « *C'est aussi au travers de gestes simples, comme mettre son manteau tout seul, que l'enfant grandit et apprend la propreté* », indique-t-elle.

Chaque année, la Farandole participe à la chasse aux œufs et au carnaval. La crèche propose un spectacle de fin d'année ainsi que des lectures de contes tous les derniers mardis du mois de 8 h 30 à 9h. De son côté, la crèche les Petits électrons organise plusieurs fois par an « la semaine petite enfance » pour permettre aux parents de découvrir les capacités de leurs enfants ainsi que le travail du personnel.

Recruter une Assistante Maternelle

Le relais des assistantes maternelles (RAM) est l'interlocuteur incontournable pour obtenir des informations sur les différents modes de garde des jeunes enfants sur le territoire. À Ferney-Voltaire, Sophie Sellier est responsable du RAM dont les locaux sont situés au 1 avenue Voltaire.
Crèches publiques, privées, gardes à domicile ou assistantes maternelles, le RAM a pour mission d'orienter les démarches des parents. Il informe aussi sur les tarifs et sur les aides financières dont ils peuvent bénéficier. Il est, par ailleurs, habilité à fournir une liste des assistantes maternelles agréées ainsi que leurs disponibilités.
Le RAM est aussi un lieu d'accueil et d'échanges entre les assistantes maternelles, les gardes à domicile et les parents. Les matinées sont réservées aux activités avec les professionnelles et les enfants.

Service gratuit, géré par Alpha3A et financé par la CAF et la CCPG. Horaires des temps collectifs : mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30. Permanences : lundi de 13h à 17h, mardi de 15h à 18h, jeudi de 13h à 16h et vendredi 13h à 15h. 04 50 40 12 35

Permanence de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Mesdames Guirado et Lee-Pineau, infirmières puéricultrices, reçoivent tous les mardis de 9h à 11 h 30, sans rendez-vous, une quinzaine de mères et leurs bébés. Ces permanences visent à établir un suivi de la croissance du nourrisson. Elles permettent aussi de répondre aux questions relatives aux nouveau-nés telles que l'alimentation, le bain ou l'éveil. Des conseils, notamment sur l'allaitement, sont aussi prodigués à la demande des jeunes mères. Autre service, le docteur Gruet reçoit dans ces locaux sur rendez-vous deux après-midi par mois afin d'effectuer le bilan obligatoire et la vaccination des enfants.
Les consultations sont libres et ouvertes à tous.

Renseignements au Point d'accueil et Solidarité, Centre médico-social, 11 rue de Genève. 04 50 40 73 41

Ouverture d'une microcrèche en 2015

Situé au 12 rue de Gex, l'ancien foyer des Marmousets est un bâtiment communal. Il est mis à disposition de l'association Alfa3A qui est chargée de sa réhabilitation et de la réalisation d'une microcrèche privée d'une dizaine de places. Ouverture prévue début 2015.

Helene.Coste@maptitecreche.fr

Adresses , horaires & contacts utiles

- **La Farandole**
1 avenue Voltaire, Ferney-Voltaire.
Ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 19 h.
04 50 40 88 90.

- **Les Petits électrons**
83 rue des Acculats, Prévessin-Moëns.
Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19 h.
04 37 46 45 37.

- **La crèche privée Les P'tits Gallopins**
59 rue de l'Avenir, Ornex. Ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19h.
Propose aussi un service le samedi de 7h à 12h et le vendredi soir de 19h à 23h.
Tarif : 8,50 €/heure – 04 50 99 94 38.

Cuisines et diversités ferneysiennes : Rencontre avec Bertrand Formentin

Autodidacte passionné par la cuisine, Bertrand Formentin est, depuis 2003, gérant et chef cuisinier de l'Hôtel de France.

« *Ma famille est originaire du Périgord où les arts de la table occupent une place prépondérante* », explique Bertrand. Les repas gargantuesques lors des fêtes de famille l'initient à la cuisine dès son plus jeune âge.

Il choisit une formation professionnelle à sa sortie du collège. École hôtelière, CAP, BEP, BTH et BTS, il cumule les apprentissages et les diplômes afin d'étendre ses compétences dans le domaine de la restauration. Ses premières expériences sont menées au sein des grands palaces à Genève. Hilton, Beau Rivage, Richemont ou Métropole lui donnent l'occasion de perfectionner ses connaissances en œnologie car « les caves ont une ampleur considérable dans ce type d'établissement luxueux et en tant que sommelier, on peut vraiment se faire plaisir ! ».

En 1999, à l'âge de 26 ans, Bertrand accède au poste de directeur général du Château d'Ouchy situé à proximité de Lausanne.

Mais ce qui l'intéresse davantage, c'est d'ouvrir son propre établissement hôtelier, « *j'avais envie de gagner mon autonomie, de faire mes propres choix* », ajoute-t-il. Il prend alors une décision radicale et devient commis de cuisine durant trois années à l'Auberge L'Écu vaudois à Begnins dans le canton de Vaud. Sous la supervision de George Cantono, Bertrand apprend à confectionner une cuisine fine et relevée et surtout à maitriser la confection des fonds et des sauces.

« *Il est compliqué de gérer un établissement sans en être le chef cuisinier* » précise-t-il. Le chef apporte son style et son savoir-faire et les changements de personnel en cuisine peuvent nuire à la pérennité d'un établissement. « *Le chef est un être capricieux, pour ne pas le subir, j'ai dû en devenir un !* ».

Bertrand se lance alors à la recherche d'un hôtel-restaurant. « *Après en avoir visité 37 dans la région, mon choix s'est porté sur l'Hôtel de France, bien situé au pied du Jura et à proximité de Genève* ».

Depuis treize ans, Bertrand tient cette auberge avec sa femme Cécile. « *L'Hôtel de France a évolué avec moi car au départ, je n'avais que peu d'expérience au fourneau* ».

Pour *Ferney Magazine*, il nous dévoile une recette réalisée à base de produits locaux

PAVÉ DE FÉRA DU LÉMAN AU VIN JAUNE, CANNELLONI ÉPINARD NOIX ÉCREVISSES GRATINÉ AU BLEU DE GEX

INGRÉDIENTS

4 pavés de féra de 180 gr. / 50 gr. d'échalotes / 1 dl de vin jaune / 200 gr. de crème de Bresse « Etrez » ou crème épaisse / 40 gr. de cerneaux de noix / 100 gr. de queues d'écrevisses / 500 gr. d'épinards frais / 4 cannellonis / 17 gr. de beurre / 17 gr. de farine / 250 gr. de lait entier / 80 gr. de Bleu de Gex / 1 jaune d'œuf / 200 gr. de mousserons / 10 gr. de persil plat

- Faire suer les échalotes et tomber les épinards avec un peu d'huile sur feu vif. Ajouter un peu de crème, assaisonner et laisser réduire.
- Hacher les noix et les queues d'écrevisses et les incorporer aux épinards lorsque la crème a bien réduit. Laisser refroidir. Farcir les cannellonis avec cette farce.
- Ciseler les échalotes, faire suer, déglacer au vin jaune et laisser réduire.
- Ajouter la crème de Bresse et laisser réduire à « nappe » (sauce onctueuse). Mixer et chinoiser. Garder au chaud ou au moins à température.
- Couper le Bleu de Gex en dés. Faire chauffer le lait. Faire fondre le beurre puis incorporer la farine. Ajouter à ce mélange (roux) le lait bouillant et chauffer en ne cessant pas de remuer jusqu'à ce que le mélange épaississe. À la fin, incorporer le Bleu de Gex à la béchamel et le jaune d'œuf.
- Napper les cannellonis de béchamel au Bleu de Gex et cuire au four à 180 °C pendant 15 minutes. À la fin de la cuisson mettre le four sur grill pour bien gratiner le dessus.
- Demander à votre poissonnier 4 beaux pavés de féra du Léman. Faire chauffer à feu vif l'huile de noisette. Assaisonner les filets côté chair. Les déposer puis baisser légèrement le feu et laisser cuire « à nacre » (le filet doit blanchir sur les côtés sur environ 1 cm). Retourner délicatement, couvrir la poêle et baisser le feu ; continuer à cuire doucement.
- Hacher le persil. Nettoyer les mousserons si besoin, faire fondre le beurre puis les sauter à feu vif très rapidement, assaisonner, incorporer le persil.
- Dresser le pavé de féra avec un cordon de sauce vin jaune. Déposer sur le dessus du pavé les mousserons. Accompagner d'un cannelloni d'épinards au Bleu gratiné. Bon appétit !

Bars et cafés ferneysiens, faites votre choix !

❶ Café du Soleil

Il offre un large choix de boissons servies en été sur une grande terrasse au soleil. Une restauration rapide est assurée le midi et en soirée. Des concerts de musique live sont proposés chaque samedi soir.
Ouvert tous les jours de 9h à 22 h et jusqu'à 1 h les vendredis et samedis soirs.
14, Grand'Rue
04 50 40 45 71
http://lecafedusoleil.blogspot.fr

❷ Café Voltaire

Dans un cadre chaleureux, il reçoit ses clients autour d'un café ou d'un verre et le midi, d'un repas fait maison.
Ouvert du lundi au samedi de 7 h 30 à 20 h.
8, Grand'Rue
04 50 40 59 69

❸ Le Patriarche

Café, bar et restauration accompagnés de concerts de soul, jazz et guitare chaque vendredi soir sur la terrasse en été.
Ouvert de 8 h à 23 h du mardi au vendredi et de 8 h à 15 h du samedi au dimanche.
1 rue de Meyrin
04 50 40 64 86

❹ Le Régent

Ouvert depuis 28 ans, cette brasserie traditionnelle vous offre un moment de convivialité !
Terrasse ouverte en été.
Ouverture de 8 h à 20 h du lundi au vendredi et de 8 h à 16 h le samedi.
Centre d'Aumard
Avenue Voltaire
04 50 40 52 05

❺ Paddy's Pub

Bar à l'ambiance irlandaise, le Paddy's pub sert un large choix de bières fraîchement importées d'Europe.
Il propose chaque mois une sélection de bières accompagnées de plats traditionnellement servis dans les pubs : Fish & chips, steak, ailes de poulet frit…
Des animations sont régulièrement organisées dans une ambiance festive et ludique, quiz et concerts au rendez-vous !
Ouvert de 17 h à minuit et demi du lundi au samedi et de 11 h 30 à 14 h du mercredi au vendredi.
Happy hour tous les samedis de 18 h 30 à 19 h 30.
ZA la Poterie
Chemin de la Poterie
04 50 40 77 47
http://paddys-pub.fr/

❻ S'beer

Caviste en bière et whisky, le S'beer est une référence pour les amateurs de liqueurs et les curieux. Venez savourer un verre de whisky parmi les 50 références proposées ou découvrir un choix de 150 bières originaires des quatre coins du monde dans une ambiance feutrée et conviviale.
Ouvert de 11h à minuit et demi du mardi au samedi.
ZA Bois Candide
Chemin de Bois Candide
04 50 20 75 03

❼ Urban Café

Bar lounge et décor cosy, l'Urban Café constitue le lieu idoine pour déguster un breuvage en étant confortablement installé près d'un feu de cheminée. En période estivale, une belle terrasse fleurie vous ouvre ses portes. Un petit-déjeuner est servi tous les matins entre 6 h 30 et 10 h. Restauration de 12 h à 14 h et de 19 h à 22 h.
Ouvert de 6 h 30 à minuit du lundi au vendredi, de 7 h à 10 h 30 le samedi et dimanche et de 17 h à minuit le dimanche.
1, avenue du Jura
Résidence la Réserve
04 50 40 31 28

…ET DEPUIS 2014

❽ L'Entre-Deux

Venez trinquer à l'Entre-Deux ! Inauguré en juin 2014, l'équipe vous attend pour déguster ses boissons ainsi que ses en-cas faits maison. Entre 12 h et 14 h possibilité de se restaurer. Organistion de soirées privées sur réservation.
Ouvert de 11 h à 18 h du lundi au vendredi.
Centre nautique
Avenue des sports
04 50 28 68 38
contact@entrevousetnous.eu

❾ Zadig Café

Situé au centre du Levant, le Zadig Café vient d'ouvrir en décembre dernier. Dans un cadre moderne, il assure une petite restauration et diffuse les événements sportifs sur un grand écran de télévision. Ambiance festive au rendez-vous !
Ouvert de 7 h à 13 h, le lundi, de 7 h à 20 h du mardi au vendredi, de 8 h à 22 h le samedi et de 8 h à 13 h le dimanche.
65 bis, rue de Versoix
04 50 40 96 42

agenda culturel & associatif

CONFÉRENCE-DÉBAT EXPOSITION MUSIQUE SPECTACLE VIVANT CINÉMA ASSOCIATIONS CITOYEN

Janvier

TOUS LES DERNIERS MARDIS DE JANVIER, FÉVRIER, MARS ET AVRIL
Lectures de contes
La Farandole, de 8h30 à 9h

DU SAMEDI 15 JANVIER AU LUNDI 9 FÉVRIER
Condensation phosphorescente, le nouvel élément à l'essai
Exposition du peintre Jules Cotte. Vernissage le jeudi 15 janvier.
Maison Fusier, 18h

MERCREDI 28 JANVIER
Auditions du Conservatoire
Prestations publiques, clarinette et piano, par les élèves de Fabienne Miqueu et Pascale Radovic.
Conservatoire, Auditorium, entrée libre, 18h30

MERCREDI 28 ET JEUDI 29 JANVIER
Sacco et Vanzetti
L'histoire de Nicolas Sacco, prisonnier condamné à mort, et de son frère Bartolomeo Vanzetti qui l'aida à mourir en homme libre.
Mise en scène d'Alain Guyard.
Comédie de Ferney, 20h30

DU MERCREDI 28 AU VENDREDI 30 JANVIER
Ma Famille
L'auteur uruguayen Carlos Liscano a adapté lui-même sa nouvelle, *Ma Famille*, pour le théâtre. Mise en lecture réalisée par Michel Toman.
Théâtre le Châtelard, 20h

SAMEDI 31 JANVIER
Concert des classes de guitare et percussions du Conservatoire
Par les élèves du professeur Charles Édouard Desprez.
Salle du Levant, 20h, entrée libre

Février

DIMANCHE 1er FÉVRIER
Les huit composantes du hatha yoga
Ateliers de yoga organisé par l'association Satya.
Pratique corporelle et méditation.
Spa 4, Odalys, 10h

DIMANCHE 1er FÉVRIER
Voyage au temps du Roi-Soleil
Romain Leleu, accompagné à l'orgue par Ghislain Leroy et au violon par Cécile Peyrol, revisite les œuvres pour trompette du Grand Siècle.
Le Temple, 16h30

MARDI 3 FÉVRIER
Conseil municipal
Mairie de Ferney-Voltaire.
Salle du conseil, 20h30

MERCREDI 4 FÉVRIER
Auditions du Conservatoire
Prestations publiques, violoncelle, par les élèves de Jean-Marc Binet.
Conservatoire, Auditorium, entrée libre, 18h30

JEUDI 5 FÉVRIER
Don du sang
Organisé par l'Amicale des donneurs de sang. Se munir d'une pièce d'identité.
Salle du Levant, 10h-12h30 et 16h30-19h30

VENDREDI 6 FÉVRIER
Auditions du Conservatoire
Prestations publiques, violon, par les élèves de Johnny Zefferini.
Conservatoire, Auditorium, entrée libre, 18h30

LUNDI 9 FÉVRIER
Expérimentation animale : est-ce vraiment un mal nécessaire ?
Conférence proposée par le Cercle Condorcet-Voltaire et animée par Claude Reiss.
Hôtel Novotel, 19h15

DU JEUDI 12 FÉVRIER AU LUNDI 9 MARS
Caravane
Exposition du peintre-illustrateur André Baldet.
Vernissage le jeudi 12 février.
Maison Fusier, 18h

VENDREDI 13 FÉVRIER
Conférence d'astronomie
Organisée par Orion-Club d'astronomie du Pays de Gex.
Salle de conférences 2, Centre nautique, 20h30, entrée libre

DU VENDREDI 27 FÉVRIER AU DIMANCHE 1er MARS
Le Laboureur de Bohême
Dialogue entre l'Homme et la Mort d'après le chef-d'œuvre de la littérature médiévale de Johannes von Tepl.
Théâtre le Châtelard, vendredi et samedi, 20h, dimanche, 17h
(voir p. 12)

DU VENDREDI 27 FÉVRIER AU DIMANCHE 1er MARS
Le Repas des fauves
Une comédie humaine dramatiquement drôle au suspense haletant.
Comédie de Ferney, vendredi et samedi, 20h30, dimanche, 17h

SAMEDI 28 FÉVRIER
Carnaval des écoles primaires
Centre-ville

SAMEDI 28 FÉVRIER ET DIMANCHE 1er MARS
Pince-moi, je rêve
Danse et marionnettes.
Théâtre Micromégas, samedi, 17h, dimanche, 11h

Mars

MARDI 3 MARS
Conseil municipal
Mairie de Ferney-Voltaire.
Salle du conseil, 20h30

JEUDI 5 MARS
L'Autre Monde ou les États et Empires de la Lune
À la découverte du véritable Cyrano de Bergerac, Benjamin Lazar et les musiciens de l'ensemble La Rêveuse nous offrent un pur moment de grâce et de fantaisie. Mise en scène par Benjamin Lazar.
Le Châtelard, 20h (voir p. 12)

VENDREDI 6 MARS
Rencontre avec Andreï Gratchev
Ancien conseiller politique et porte-parole de Mikhaïl Gorbatchev. Conférence organisée par Radio Zones.
Orangerie du Château, 19h

DIMANCHE 8 MARS
Panier Piano
Solo musical burlesque sur fond de leçon de piano par Léonor Stirman. Proposé dans le cadre de la journée de la femme.
Salle du Levant, 17h

LUNDI 9 MARS
Entre hommes et femmes : cela se passe même ici !
Conférence proposée par le Cercle Condorcet-Voltaire et animée par Blandine Lagondet-Charrue.
Hôtel Novotel, 19h15

DU MARDI 10 AU VENDREDI 30 MARS
Auditions du Conservatoire
Prestations publiques par les élèves du conservatoire.
mardi 10, 18h30, piano, élèves d'Adeline Toullieux ; **jeudi 12,** 18h30, alto, élèves de Jessica Talec ; **vendredi 13**, 18h30, piano, élèves de Blandine Eynaud ; **vendredi 20**, 19h30, trombone, élèves de Francesco D'Urso ; **vendredi 27,** 18h30, Flûte, élèves de Claude Regimbald ; **vendredi 30,** 18h30, musique de chambre (1er, 2e et 3e cycles), élèves de Pascale Radovic.
Conservatoire, Auditorium, entrée libre

DU JEUDI 12 MARS AU LUNDI 6 AVRIL
Traces Urbaines
Exposition de l'architecte Christian Jaggi.
Vernissage le jeudi 12 mars.
Maison Fusier, 18h

VENDREDI 13 MARS
Les Volets clos
L'auteur et acteur Manuel Pratt nous fait découvrir sans exhibitionnisme malsain le quotidien des maisons closes.
Comédie de Ferney, 20h30

SAMEDI 14 MARS
Couloirs de la mort
Pendant plus de 10 ans, Manuel Pratt a communiqué avec un détenu condamné à mort aux USA. Récit terrifiant des conditions de détention.
Comédie de Ferney, 20h30

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 MARS
Au fil de l'eau
Conte.
Théâtre Micromégas, samedi, 17h, dimanche, 11h

DIMANCHE 15 MARS
Love me tender, les origines du mal
Une heure face à face avec un assassin incarné par Manuel Pratt. Un tueur en série qui nous fait rire, frémir et trembler.
Comédie de Ferney, 17h

DU MERCREDI 18 AU DIMANCHE 22 MARS
Festival du Film Vert
Projection de documentaires, fictions et films pour enfants sur le changement climatique, l'agriculture biologique et l'impact des ondes électromagnétiques.
Cinéma Voltaire (voir p. 2)

VENDREDI 20 MARS
Messe à 8 voix et 8 violons
Rarement jouée, la *Messe à 8 voix et 8 violons* de Marc-Antoine Charpentier marque une véritable révolution dans un art millénaire jusqu'alors dominé par le chant *a capella.*
Église paroissiale, 20h30, (voir p. 13)

VENDREDI 20 MARS
Temple Tâche Bastard
Rencontre avec trois hommes remarquables, Frédéric-Jacques Temple, Pierre-Alain Tâche et Joël Bastard.
Comédie de Ferney, 20h30

JEUDI 26 MARS
Spectacle et défilé de mode
Proposés par l'association des commerçants Lascar.
Salle du levant, 20h30

SAMEDI 28 MARS
Portes ouvertes de la Cité scolaire internationale
Visite des locaux, présentation des enseignements, activités des associations sportives et socio-culturelles.
Avenue des sports, de 9h à 12h

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 MARS
Loto
Organisé par l'association de pétanque « Le Patriarche ».
Salle du Levant, samedi, 20h30, dimanche, 14h30

DIMANCHE 29 MARS
Le corps humain selon les yogis
Ateliers de yoga organisé par l'association Satya.
Pratique corporelle et méditation.
Spa 4, Odalys, 10h

MARDI 31 MARS ET MERCREDI 1er AVRIL
L'Année de la Baleine
De l'océan à la scène, le récit d'un étonnant naufrage.
Théâtre le Châtelard, mardi et mercredi, 20h